

# EMMERIN FLASH

LE FLASH D'INFO QU'IL FAUT,  
QUAND IL VOUS LE FAUT!

## 2024, C'est parti !

Malgré le froid hivernal, avec ce premier numéro de l'année nous vous apportons tous nos vœux les plus chaleureux de bonne santé, de joie et de bonheur. La cérémonie des vœux de Madame le Maire était placée, ce samedi 13 janvier, sous le signe de «Nos Emmerinois ont du talent». Rémy, qui s'était déjà illustré lors de la fête du Téléthon a ouvert la cérémonie par un remarquable poème sur Emmerin, composé par ses soins et déclamé en slam, qui lui valu un tonnerre d'applaudissements. La famille Rouxel, le père et les deux fils accompagnés de Llana Slobodska au piano nous interpréta «Assasymphonie ». Alizée nous chanta la très belle chanson de Zaz « Je veux » et les Kids aérés ont enthousiasmé la salle avec «Dis-moi »



Pour le final Rémy a mis le feu à l'Espace Etoile en faisant chanter à tout le monde «Il est où le bonheur ?» Et à voir l'enthousiasme du public, il n'y a pas de doute, il était bien là le bonheur, chez nous, à Emmerin.

## Concertation de la MEL

Afin d'améliorer la qualité de l'air, la Métropole européenne de Lille (MEL) s'apprête à mettre en place une Zone à Faibles Emissions (ZFE) à partir du 1er janvier 2025.

La circulation des véhicules les plus polluants sera restreinte dans les 95 communes de la MEL.

La MEL le souhaite recueillir votre avis sur ce projet.

Merci de répondre au questionnaire en ligne jusqu'au 19 février 2024 pour proposer :

- des dérogations pour circuler malgré la zone à faibles émissions (par exemple pour les véhicules de collection et/ou les deux roues motorisées, pour des situations exceptionnelles, pour les "petits rouleurs" etc.)
- des mesures d'accompagnement pour vous aider à respecter les restrictions de circulation,
- des solutions pour faciliter la mise en œuvre d'une restriction de circulation,
- des modalités pour faire respecter la zone à faibles émissions.

Pour participer rendez-vous sur :  
<https://participation.lillemetropole.fr/processes/zfemel>

## Loto du FCE



# EMMERIN LOTO

**Dimanche 11 février 2024**  
Organisé par FCE



**Salle Espace Étoile**

Ouverture des portes 13h00 - Début des jeux 15h00  
Loto de 6 séries SPÉCIAL BON D'ACHATS Plus jeux intermédiaires.

	1 ligne	2 lignes	Carton plein
1 série	20 €	30 €	50 €
2 séries	20 €	30 €	60 €
3 séries	20 €	30 €	70 €
4 séries	20 €	30 €	80 €
5 séries	30 €	40 €	100 €
6 séries	30 €	40 €	500 €

3 grilles 6€  
6 grilles 12€  
9 grilles 15€  
15 grilles 20€

- Restauration sur place.
- Réservations possible au :



**06 19 40 26 67** ou **06 89 03 53 06**

## La Route du Louvre

La 19ème édition de La Route du Louvre fait son grand retour sur une journée et se déroulera le dimanche 19 mai, avec comme épreuve phare le marathon. Comme les années précédentes nous aurons le plaisir de voir les marathonien(ne)s traverser notre commune. La route du Louvre est heureuse d'offrir 30 dossards aux Emmerinois (valables sur l'ensemble des épreuves de La Route du Louvre). Pour en bénéficier, il vous suffit d'envoyer votre Nom, Prénom, numéro de téléphone et l'épreuve à laquelle vous souhaitez vous inscrire à [Contact@ville-emmerin.fr](mailto:Contact@ville-emmerin.fr) (à l'attention de Nicolas Flament) avant le 26 avril 2024.



**LA ROUTE  
DU LOUVRE**  
DIMANCHE 19 MAI 2024

ORGANISÉE PAR



Voici les épreuves au programme :

- Marathon au départ de Seclin
- 10 km au départ de Lens
- 5 km au départ de Lens
- Randonnée au départ de Liévin (10km)
- Randonnée au départ de Notre Dame de Lorette (14km)
- Randonnée au départ d'Arras (20km)
- Plus d'infos sur :  
<https://laroutedulouvre.fr>

## ALSH

Les inscriptions à l'accueil de loisirs de février se feront du 03 au 09 février sur le Portail Famille.

## Don du sang



# DON DE SANG

Privilégiez le rendez-vous !

## EMMERIN Espace Étoile Bernard André

**Mardi 20 février**  
de 14h à 19h

PRÉLÉVEZ VOTRE SANG  
BONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS  
SUR NOTRE SITE



[donnsang.efs.sante.fr](http://donnsang.efs.sante.fr)

## Traitement des déchets

Voici quelques questions que nous avons posées à la MEL, pour mieux comprendre le fonctionnement du traitement des déchets et les réponses qui nous ont été faites :

**Y a-t-il obligation de posséder un composteur ?**

Le compostage n'est pas obligatoire pour les usagers. Il n'y a donc aucune obligation de posséder un composteur.

La loi concerne uniquement les collectivités qui ont la compétence de gestion des déchets.

Il revient donc à la MEL de vous proposer des solutions pour que vos bio déchets ne soient plus mélangés avec les ordures ménagères afin qu'ils puissent être valorisés.

- Solution 1 : Vos bio déchets sont collectés par la MEL
- Solution 2 : Vous pouvez obtenir un composteur de la MEL à tarif réduit (dès le printemps 2024)
- Solution 3 : Vous pouvez composter sur un site de compostage partagé
- Solution 4 : Vous pouvez déposer vos déchets alimentaires dans un PAV (Point d'Apport Volontaire) dédié (en cours d'expérimentation)

### **Est-ce que les déchets ménagers seront toujours collectés début 2024 ?**

Oui, la gestion des déchets ménagers et assimilés est une compétence de service public qui est obligatoire et à la charge des intercommunalités.

Les déchets ménagers des usagers seront donc toujours collectés par la MEL.

### **Est-ce que les déchets verts seront toujours collectés début 2024 ?**

À ce jour la collecte est maintenue.

### **Comment cela va t'il se passer pour les copropriétés verticales ?**

La MEL expérimente actuellement plusieurs solutions permettant de collecter séparément les bio déchets des grands ensembles. Nous reviendrons vers vous prochainement afin de vous présenter le modèle le plus adapté à la typologie de l'habitat concerné.

### **Y aura-t-il une autre distribution par la MEL de composteurs gratuits ?**

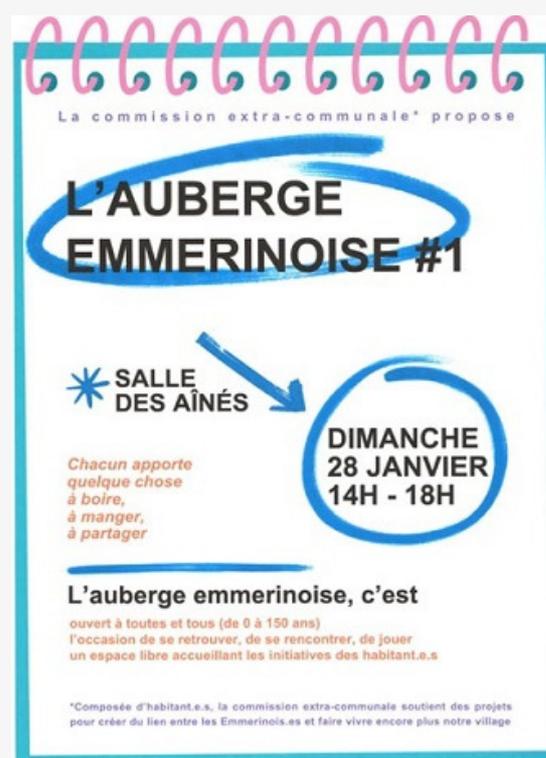
Non, dès le printemps les kits de compostage de la MEL seront proposés aux métropolitains au tarif de 18,00€ TTC

C'est une démarche individuelle, les métropolitains pourront réserver et payer leurs composteurs en ligne sur le site de la MEL. Les kits de compostage leurs seront remis dans le point relais choisi lors de la réservation.

## **Auberge Emmerinoise**

La commission extra-communale, composée d'habitants.es, propose un premier rendez-vous d'Auberge Emmerinoise, le dimanche 28 janvier de 14 h à 18 h à la salle des Aînés. Le principe est simple: une salle, comme espace de rencontre et des habitants qui s'y retrouvent. Chacun apporte quelque chose à boire ou à manger, à partager. L'idée c'est que l'Auberge Emmerinoise soit ouverte à toutes et tous de 0 à 150 ans.

C'est l'occasion de se retrouver, de se rencontrer, de jouer... C'est aussi un espace libre accueillant les initiatives des habitants en accord avec la municipalité.



## Info permis de conduire

Des changements majeurs sont prévus pour le permis de conduire en 2024. La procédure d'obtention du permis est désormais entièrement centralisée sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>. Cette plateforme assure une gestion centralisée des démarches, incluant la déclaration de perte ou de vol du permis, le suivi de l'avancement du dossier, ainsi que la vérification du solde de points, entre autres.

À partir de janvier 2024, l'examen du permis de conduire sera accessible dès l'âge de 17 ans en France. Cette initiative a pour objectif de simplifier la mobilité des jeunes, en particulier ceux résidant en zone rurale, afin de faciliter leur accès à l'emploi. Cette mesure s'applique de manière universelle à tous les candidats au permis, qu'ils soient inscrits dans une auto-école traditionnelle ou qu'ils choisissent de se présenter en candidat libre. En cas d'inscription au code de la route via une auto-école en ligne, la plateforme fournira un numéro NEPH.

Les jeunes participants à l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC), également connu sous le nom de conduite accompagnée, auront désormais la possibilité de passer l'épreuve pratique du permis de conduire dès l'âge de 17 ans. Dans le prochain numéro nous parlerons de l'aide de la région pour le permis de conduire des jeunes.

## Agenda

### **Dimanche 28 janvier :**

Auberge Emmerinoise - Salle des Aînés  
de 14 h à 18h

### **Dimanche 11 février :**

Loto du Football Club d'Emmerin

### **Lundi 12 février :**

Permanence Mutuelle Just en mairie de 14 h à 17 h sans Rdv.

### **Jeudi 15 février:**

Permanence de l'Assistante sociale le matin sur Rdv

### **Vendredi 16 février :**

Bus de l'accès au droit-parking église de 10h45 à 12h. Sans Rdv

### **Samedi 17 février :**

Soirée APE - Espace Étoile B.André

### **Mardi 20 février :**

Don du sang Espace Étoile 14h à 19h

### **Samedi 2 mars :**

Bal Country - Espace Étoile B.André

### **Samedi 9 mars**

50 ans de Sport pour tous

## Emmerin ça bouge !

**Directrice de publication :**

**Danièle Ponchaux**

**Rédaction : Jacques Bayle**

**et/ou les membres de la commission  
communication**

Mairie d' Emmerin : 1, Rue des Fusillés

59 320 Emmerin



03 20 07 17 60



<https://www.emmerin.fr/>



[contact@ville-emmerin.fr](mailto:contact@ville-emmerin.fr)